



PLAN   
**ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE**  
de PARIS

**BILAN  
2017-2018**

# PLAN ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE PARIS 2017-2020,

## ÉVALUATION 2018 DU PLAN ET DE SA 1<sup>RE</sup> FEUILLE DE ROUTE

En adoptant à l'unanimité son Plan économie circulaire 2017-2020 au Conseil municipal de juillet 2017, Paris est devenue la 1<sup>ère</sup> ville de France à s'engager formellement dans une stratégie d'économie circulaire.

Avec la validation de ce Plan, l'équipe municipale affirme sa vision pour le territoire parisien, en cohérence avec le déploiement des outils qui le précèdent, comme la stratégie Zéro Déchet, le Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, ou le Plan compost.

Elle fixe également de nouveaux objectifs, donnant un cap à suivre pour le développement de l'économie circulaire à Paris, et des indicateurs spécifiques pour mesurer l'impact de la politique mise en œuvre.

Ce 1<sup>er</sup> bilan présente les résultats atteints un an après l'adoption du

Plan économie circulaire et de sa 1<sup>re</sup> feuille de route opérationnelle.

### DES OBJECTIFS PROPRES AU TERRITOIRE PARISIEN

Au niveau national, un certain nombre d'objectifs sont fixés par la loi transition énergétique pour la croissance verte (TECV), donnant un cadre pour l'action. En partant des échéances et objectifs nationaux par flux (papier, plastique, organique, BTP, etc.), des objectifs propres au territoire parisien plus ambitieux ont été fixés, en rapprochant l'échéance, ou en augmentant les volumes visés. Les avancées sont présentées dans le tableau suivant.

Obligations	OBJECTIFS NATIONAUX LOI TECV (ANNÉE DE RÉFÉRENCE : 2010)	OBJECTIFS POUR PARIS	AVANCEMENT 2017-2018
Réduire les quantités de déchets ménagers	-10 % en 2020	Trajectoire 0 déchet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le PLPDMA étend l'objectif de réduction de 10 % aux déchets occasionnels, dont les encombrants, et intègre les objectifs du plan compost et du plan de lutte contre le gaspillage alimentaire</li> <li>Création d'un espace réemploi dans l'espace de tri de Pantin + projet en cours dans le 14<sup>e</sup> arrondissement</li> <li>Ouverture de 5 nouvelles recycleries (total = 14) et 9 projets sont en cours de réalisation</li> <li>Ouverture de la maison du Zéro Déchet (18<sup>e</sup> arrondissement) soutien aux initiatives consigne et vrac, et au défi « famille Zéro Déchet »</li> </ul>
Généraliser le tri des déchets organiques à la source pour tous les producteurs	Généralisation en 2025	Collecte des déchets alimentaires des ménages des 2 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> en 2017, tout Paris pour 2020 et production de compost	<ul style="list-style-type: none"> <li>3,5 kg/hab/an de biodéchets collectés dans les 2<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements</li> <li>Lutte contre le gaspillage alimentaire (1 450 tonnes de fruits et légumes collectés sur 53 marchés alimentaires en 2017 et projet d'extension en 2018)</li> <li>554 sites de compostage et 20 composteurs de quartier en activité</li> <li>Don de 1 500 lombricomposteurs, en partenariat avec le Syctom pour encourager le compostage individuel</li> </ul>
Trier tous les emballages plastiques	Avant 2022	Échéance 2019	Expérimentation en cours dans le 3 <sup>e</sup> arrondissement, et généralisation prévue début 2019
Valoriser sous forme de matière les déchets du BTP	70 % en 2020	Chantiers 0 déchet pour les opérations de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>14 sites pilotes ont été identifiés pour mener des expérimentations en matière de réemploi ou de recyclage</li> <li>Les marchés de travaux intègrent dorénavant des clauses « économie circulaire »</li> <li>Un magasin du réemploi pour les travaux réalisés en régie a été inauguré dans les locaux de Bédier Ouest</li> </ul>

<b>Fin de la mise à disposition des gobelets, verres et assiettes jetables en matière plastique</b> * sauf ceux compostables en compostage domestique et constitués, pour tout ou partie, de matières biosourcées	au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Échéance 2017 pour l'administration	Limitation de la vaisselle à usage unique en plastique dans les achats publics
<b>Part de papier recyclé dans les achats publics</b> (le reste doit être issu de forêts gérées durablement)	25 % en 2017 40 % en 2020	100 % en 2020	Directions opérationnelles : 62 % Mairies d'arrondissement : 36 %

## LES INDICATEURS GLOBAUX DU PLAN

Évaluer l'impact des politiques mises en œuvre implique de se doter d'indicateurs de suivi, et donc d'être en capacité de les renseigner sur la durée du plan, soit a minima jusqu'en 2020.

Pour cela, le plan prévoit plusieurs étapes : la collecte et l'analyse des données déjà disponibles, l'actualisation des données existantes sur les flux de matières entrants et sortants du territoire, la collecte de nouvelles données comme le nombre d'emplois de l'économie circulaire ainsi que le chiffre d'affaires généré par les structures œuvrant dans l'économie circulaire.

### Les données collectées :

- Déchets détournés à travers les activités de réparation, réemploi et réutilisation : le tissu des acteurs parisiens de la collecte, réparation et réutilisation se déploie sur le territoire parisien, notamment grâce aux actions 5 et 7 de la 1<sup>re</sup> Feuille de route du Plan économie circulaire. De leur côté, les directions opérationnelles qui accompagnent les projets et l'installation des lieux dédiés structurent également la collecte des données. Pour l'année 2016, les chiffres concernent les recycleries généralistes, et indiquent un point de départ : 2 230 tonnes d'objets collectés ou reçus par les recycleries dont 1 990 tonnes de déchets évités (réemployés ou recyclés). Les chiffres pour l'année 2017 sont en cours de consolidation.
- Chiffres d'affaires et nombre d'emplois de l'économie circulaire : ces données ont pu être collectées avec la méthodologie développée par l'étude de quantification des emplois de l'économie circulaire à Paris.

### Les indicateurs en cours de construction :

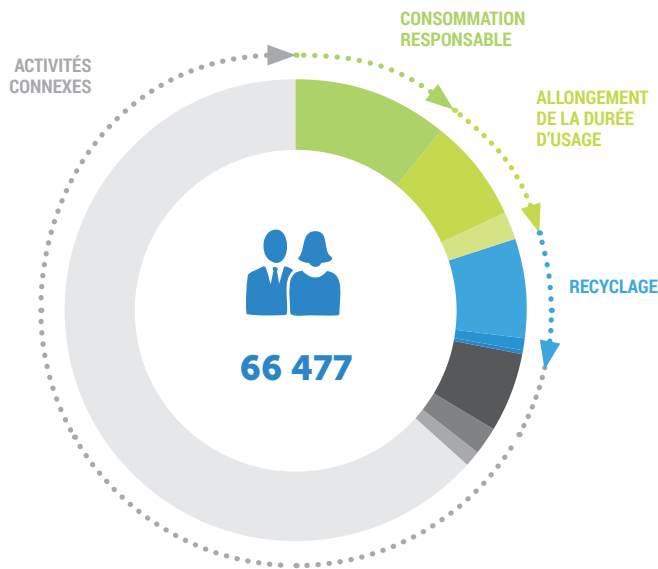
- Créée en 2014, la data visualisation des flux de matières, d'énergies et d'eaux entrants et sortants du territoire parisien aussi nommé métabolisme urbain de Paris, a permis de renforcer la compréhension des enjeux liés aux importations, exportations et émissions pour le territoire parisien. L'actualisation des données en cours, disponibles début 2019, permettra de connaître l'évolution du métabolisme de Paris.
- En 2018, une étude a permis de décliner la méthodologie nationale de référence développée par l'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) à l'échelle de Paris pour établir une photographie du stock d'emplois de l'économie circulaire.

Le nombre d'emplois directs de l'économie circulaire à Paris en 2016 est de 66 477 ETP, dont plus de 18 800 ETP dans les activités au cœur de l'économie circulaire (allongement de la durée d'usage, consommation responsable et recyclage) et 47 600 ETP dans les activités connexes qui contribuent à une économie d'énergie ou de ressources (majoritairement le secteur des transports en commun). Soit 3 % des emplois parisiens.

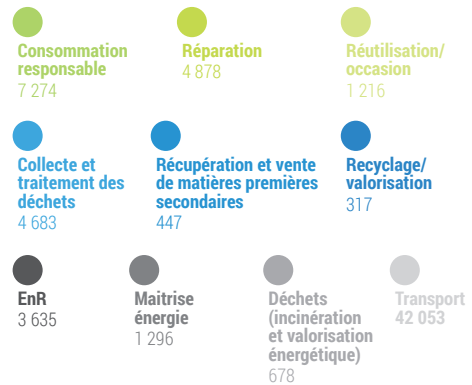
L'outil LOCALFOOTPRINT® a par ailleurs permis d'évaluer les retombées économiques de ces emplois qui produisent une valeur ajoutée directe de 7 milliards d'euros et soutiennent pour chaque emploi de l'économie circulaire parisien, 1,6 emplois supplémentaires à Paris.

Du fait des limites de l'appareil statistique qui peine à appréhender l'ensemble des activités de l'économie circulaire, un recensement des activités qui relèvent du pilier de la consommation responsable

pour Paris (action 15 de la 1<sup>re</sup> feuille de route du plan) a été initié, en partenariat avec l'APUR et les Canaux. 169 initiatives ont ainsi été recensées, ce qui représente 1 556 ETP à Paris début 2018.



#### EMPLOIS PARISIENS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE PAR PILIER - 2016



**3 % des emplois parisiens produisent une valeur ajoutée de 7 Mds€**

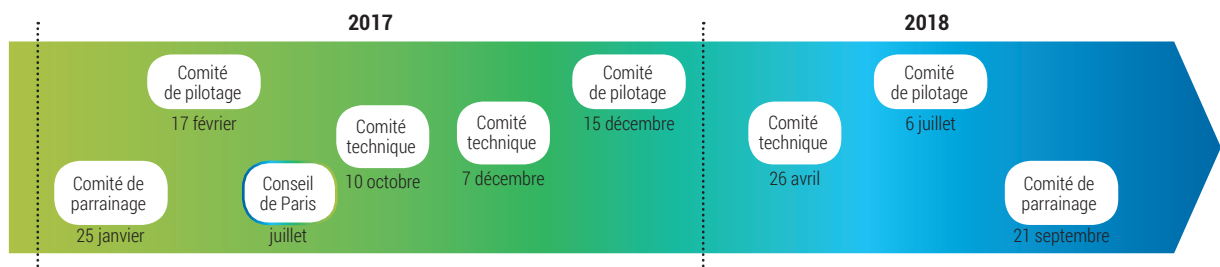
## MISE EN PLACE DE LA GOUVERNANCE DU PLAN

Afin de garantir une co-élaboration et un suivi régulier de la mise en œuvre des actions d'économie circulaire, une gouvernance spécifique était prévue dès l'élaboration du plan. Les instances prévues ont été formées et se sont réunies, pour certaines, en amont même de l'adoption du plan :

- 3 comités techniques réunissant l'ensemble des directions pilotes d'actions ou porteurs de projets concernés, soit une quinzaine de directions, se sont tenus avec pour ordre du jour

la définition des actions à mener, la prise en charge du pilotage des actions, le suivi et l'évaluation des actions lancées.

- 3 comités de pilotage, dont 1 de préfiguration avant le Conseil de Paris de juillet 2017, ont été convoqués pour valider les orientations stratégiques, les actions prioritaires à mener, et les 1<sup>ers</sup> bilans d'avancement à 6 mois et un an du lancement du Plan économie circulaire et de sa 1<sup>re</sup> Feuille de route.
- 2 comités de parrainage composés de personnalités qualifiées (INEC, Orée, Ademe, ACR+, Fondation Ellen MacArthur, FNH, monde académique, députés...) ont apporté un éclairage et un regard extérieur sur les actions portées par la Ville.



## 1<sup>RE</sup> FEUILLE DE ROUTE: ÉTAT D'AVANCEMENT DES 15 ACTIONS

Dès l'adoption du Plan économie circulaire de Paris et de sa 1<sup>re</sup> Feuille de route, les services de la Ville se sont mis en ordre de marche pour mener à bien les 15 actions de la 1<sup>ère</sup> déclinaison opérationnelle du Plan, dont le déploiement a été programmé par étapes jusqu'à la fin 2019. Ainsi, ce 1<sup>er</sup> bilan fait apparaître que

toutes les actions ont été amorcées dès 2017. 5 d'entre elles sont en phase de développement et 10 sont déjà dans une étape de finalisation, soit les deux tiers des actions de cette 1<sup>ère</sup> Feuille de route opérationnelle.

Les pages suivantes présentent, pour chacune des actions, une synthèse mettant en avant son état d'avancement, ses faits marquants et les 1<sup>ers</sup> résultats obtenus.



## ACTION 1 MATÉRIAUX DU BTP: DÉVELOPPER L'ORGANISATION TERRITORIALE POUR LE RÉEMPLOI ET LA VALORISATION DES MATÉRIAUX

### PILOTE

Direction  
des Espaces Verts  
et de l'Environnement

### Niveau d'avancement



**80 % DES  
TERRES**  
excavées à Paris  
sont inertes ou non  
dangereuses

**OBJECTIF :** initier un travail exploratoire, à l'échelle d'un arrondissement ou d'un quartier, en recensant et cartographiant les espaces disponibles qui pourraient être utilisés comme plateforme de conditionnement et de stockage.

**La Ville de Paris a réalisé une étude de valorisation des terres excavées en 2017.** L'étude a confirmé l'enjeu de valorisation des terres : à Paris, le volume des terres excavées est estimé à 5,3 millions de tonnes pour l'année 2018, dont 80 % seront issus de chantiers Ville, contre 1,1 million en 2014. Plusieurs scénarios de valorisation des terres sont à l'étude, selon le type de chantier, les volumes de terres et la maturité des filières.

Dans un même temps, **un diagnostic des sites et solutions existants pour le stockage et la valorisation des déchets du BTP**, est engagé par le groupe de travail « Foncier et Logistique » dans le cadre de la convention JOP 2024 entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Il permettra de mieux connaître les solutions d'entreposage et de traitement pérennes et temporaires sur un périmètre plus large que le seul territoire parisien.



## ACTION 2 CHANTIERS DE BÂTIMENT: DIAGNOSTIQUER, TRIER ET VALORISER LES RESSOURCES DE CHANTIER

### PILOTE

Direction Constructions  
Publiques et Architecture  
Direction du Logement  
et de l'Habitat

### Niveau d'avancement



Crèche Bourdan :  
**98 % DE  
MATÉRIAUX  
RECYCLÉS**  
soit plus de 1 000  
tonnes

**OBJECTIF :** impulser des projets expérimentaux sur des sites représentatifs de la diversité des modes de construction et des bâtiments parisiens.

**14 sites pilotes** ont été identifiés pour mener des expérimentations en matière de réemploi ou de recyclage dont plusieurs sont conduites en partenariat avec des bailleurs sociaux. À titre d'exemple, les matériaux issus de démolition de la crèche Bourdan (12<sup>e</sup>) ont pu être valorisés à 97,6 %, soit environ 1 000 tonnes de déchets évités.

La DLH a intégré des clauses « économie circulaire » dans le nouveau marché de démolition/déconstruction. Pour sa part la DCPA intègre progressivement des clauses de tri et de traçabilité des déchets dans ses marchés.





## ACTION 3 CONSTRUCTION DURABLE ET CIRCULAIRE: INSTALLER DE NOUVEAU MODÈLES ÉCONOMIQUES

### PILOTE

Direction  
Constructions  
Publiques  
Architecture

#### Niveau d'avancement



Amorçage Développement Finalisation

**OBJECTIF : favoriser le réemploi de matériaux dans les opérations de construction de bâtiments.**

La DCPA développe une approche globale du bâtiment, tenant compte de toutes les phases de vie, depuis la production et le transport des matériaux de construction jusqu'à la déconstruction. Elle encourage désormais l'usage de matériaux les moins émissifs en carbone et se donne comme **objectif d'atteindre 30 % des projets en filière sèche d'ici à 2030 et 50 % d'ici à 2050.**

L'étude environnementale pour la construction d'un collège va donner lieu à la rédaction d'un guide de bonnes pratiques et d'approche en ratio des différentes techniques et matériaux de construction. Ce sujet pourrait également donner lieu à la mise en œuvre d'un démonstrateur d'éco-matériaux.

Enfin la DCPA et la DLH participent à de nombreux groupes de travail pour développer l'économie circulaire dans la construction (pour la création de la certification NF Habitat HQE profil économie circulaire par exemple).



## ACTION 4 RÉDUCTION DES DÉCHETS: RÉDUIRE L'USAGE DES EMBALLAGE JETABLES

### PILOTE

Direction  
de l'Attractivité  
et de l'Emploi

#### Niveau d'avancement



Amorçage Développement Finalisation

**OBJECTIF : accompagner des expérimentations franciliennes puis les relayer auprès des publics concernés en lien avec le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.**

En juin 2017, la **Maison du Zéro Déchet** a ouvert ses portes dans le 18<sup>e</sup>. Soutenue par la Ville, elle propose diverses activités et produits autour du zéro déchet.

Une étude globale sur le territoire a été lancée afin d'identifier les enjeux économiques et environnementaux liés à la consigne. Dans un même temps **la Ville accompagne 4 projets de consigne**. Par exemple, RECONCIL, lauréat de l'appel à projet « Cap sur l'économie circulaire 2018 », va expérimenter auprès d'un panel de restaurateurs un service de contenants consignés pour la vente de repas à emporter.

La Ville de Paris soutient l'ouverture de **5 magasins 100% vrac**, installés dans des locaux du GIE Paris-Commerces, permettant ainsi de doubler le nombre d'épicerie 100% vrac à Paris.

Un **défi « famille zéro déchet »** qui a été lancé en septembre 2018 par l'Agence Parisienne du Climat en partenariat avec la Ville de Paris.

**30 FAMILLES**  
mobilisées dans un  
défi « familles zéro  
déchet »



## ACTION 5 RÉPARATION: FAVORISER LA RÉPARATION D'OBJETS PAR UN ENSEMBLE D'INITIATIVES COMPLÉMENTAIRES

### PILOTE

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

#### Niveau d'avancement



**13 NOUVEAUX LIEUX** dédiés à la réparation à Paris

**OBJECTIF : augmenter la visibilité des acteurs existants auprès du grand public et promouvoir le recours à leurs services**

La DAE soutien, à travers des aides à l'amorçage et aux investissements, **l'ouverture d'ateliers et d'espaces de réparation à Paris.**

La Régie de quartier Paris Centre a ouvert une Bricothèque dans le 3<sup>e</sup>, où les habitants peuvent emprunter gratuitement tout type d'outils et participer à des ateliers de bricolage.

Votée au Budget Participatif en 2017, une nouvelle Bricothèque ouvrira prochainement dans le 13<sup>e</sup>.



La Cyclette, Paris 11<sup>e</sup> ◀



## ACTION 6 RÉEMPLOI: CRÉATION D'UN ATELIER MUNICIPAL DU RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DU BÂTIMENT

### PILOTE

Direction Constructions Publiques Architecture

#### Niveau d'avancement



**OBJECTIF : créer un atelier pour maximiser l'utilisation de matériaux issus du réemploi dans les projets bâtiments réalisés en régie.**

La DCPA a inauguré **un nouvel atelier et un magasin du réemploi** dans les locaux de Bédier Ouest (13<sup>e</sup>). Depuis le choix des machines-outils jusqu'au gisement de matériaux, en passant par leur stockage et leur approvisionnement, un collectif d'agents a été formé spécialement pour déployer une pratique du réemploi adaptée aux spécificités de la Ville de Paris.

**Trois premières opérations ont mobilisé les équipes :** la libération d'un ancien atelier de la DCPA (13<sup>e</sup>), la restructuration de la crèche Max Jacob (13<sup>e</sup>) et la vente d'un immeuble boulevard Morland (4<sup>e</sup>). Les différents articles ont été démontés et reconditionnés avant d'être transportés vers le magasin Bédier. Les agents assurent une traçabilité informatisée dans le logiciel commun de gestion de stocks (SIMA).



## ACTION 7 RE-FABRIQUER À PARIS: DÉVELOPPER DES RECYCLERIES PARISIENNES

### PILOTE

Direction  
de l'Attractivité  
et de l'Emploi

#### Niveau d'avancement



**2 673  
TONNES**  
de déchets évités  
en 2017

**OBJECTIF : construire un maillage territorial de structures du réemploi à Paris.**

**15 recycleries en fonctionnement** à Paris. Depuis 2017, 3 recycleries généralistes et 3 recycleries spécialisées ont ouvert leurs portes. Et pas moins de **4 projets sont en cours de réalisation**.

Pour accompagner l'ensemble de ces projets, la DAE s'entoure de partenaires comme le Réseau Francilien du Réemploi (REFER) pour identifier et aider au montage de projet, le GIE Paris Commerces pour la recherche des locaux et la Région, le SYCTOM ou encore Paris Initiative Entreprises (PIE) pour des aides au financement.



L'Alternative, Paris 2<sup>e</sup> ◀



## ACTION 8 INCUBATEUR: CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'INNOVATION POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### PILOTE

Direction  
de l'Attractivité  
et de l'Emploi  
Paris&Co

#### Niveau d'avancement



**37 STARTUPS**  
accompagnées

**OBJECTIF : créer une plateforme d'innovation sur l'économie circulaire et maximiser son impact sur la transformation du territoire parisien.**

En juin 2017, l'**incubateur du pôle Ville Durable de Paris&Co dédié à l'économie circulaire** a été inauguré. Près de 250 startups ont finalisé leur candidature à un accompagnement définit selon la maturité des projets (amorçage, décollage, avec ou sans locaux...).

La première promotion a accueilli 13 startups en 2017. La promotion de 2018 compte 18 startups lauréates. Pour cette 2<sup>e</sup> édition, les thématiques de collecte et traitements des déchets, ainsi que la consommation responsable sont à l'honneur.







## ACTION 9 PARTAGE: ORGANISER LE PARTAGE DE LOCAUX POUR LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### PILOTE

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

#### Niveau d'avancement



**36 NOUVEAUX LIEUX** dédiés à la consommation responsable depuis 2014

**OBJECTIF : recenser l'existant et aider l'offre à se révéler.**

Les trois bailleurs sociaux de la Ville de Paris qui détiennent 10 % du commerce parisien ont créé, en juillet 2017, le **GIE Paris Commerces** afin d'accélérer la commercialisation de leurs locaux. Pour en faciliter l'accès aux structures relevant de l'économie circulaire et de l'ESS, la Ville de Paris et le GIE ont lancé **l'appel à projet « Commerces circulaires »** en janvier 2018.

La Ville de Paris travaille aussi avec l'association Plateau Urbain afin de permettre un **usage temporaire de locaux intercalaires**. Ainsi, pendant 1 an, 23 porteurs de projets associatifs, culturels et économiques se sont installés dans l'hôtel d'entreprises Serpollet (20<sup>e</sup>), dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire.

La Ville s'est aussi mise en lien avec la nouvelle plateforme « Vite, un lieu » dont l'objet est notamment de permettre aux associations de trouver des locaux et d'**optimiser des espaces sous exploités**.



## ACTION 10 RAYONNER ET SENSIBILISER: OUVRIR À PARIS UN LIEU POUR LES ACTEURS DES ÉCONOMIES CIRCULAIRES, SOLIDAIRES ET INNOVANTES: LES CANAUX

### PILOTE

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

#### Niveau d'avancement



**450 délégations internationales et événements**

**OBJECTIF : respecter les principes de l'économie circulaire et solidaire dans la rénovation et l'usage des Canaux, bâtiment situé au 6, quai de Seine (19<sup>e</sup>).**

**La Maison des Canaux** a ouvert en 2017. 20 startups franciliennes ont participé à l'aménagement du lieu en économie circulaire et 95 % des déchets liés à la rénovation du bâtiment ont été triés, recyclés et réinventés.

Afin de gérer le lieu et ses projets, une association a été créée avec un conseil d'administration composé au 2/3 de personnalités emblématiques du secteur.

Le lieu a **accueilli plus de 150 entrepreneurs** durant l'été 2017, organisé **25 ateliers de formation** pour porteurs de projets à impact et **accompagné 50 entrepreneurs** dans le cadre d'un programme d'orientation de porteurs de projets Social Starter #1&#2.





## ACTION 11 SYNERGIES INTER-ENTREPRISES: DÉVELOPPER DES SYNERGIES TERRITORIALES ENTRE ACTEURS ÉCONOMIQUES

### PILOTE

Direction  
des Espaces Verts  
et de l'Environnement

#### Niveau d'avancement



Amorçage Développement Finalisation

**40 ACTEURS**  
économiques du  
quartier impliqués  
dans la démarche

**OBJECTIF : impulser des projets puis les déployer sur des quartiers représentatifs de la spécificité du tissu économique.**

En 2017, la Ville a identifié, en partenariat avec la RATP, un 1<sup>er</sup> site pilote autour des secteurs de gare de Lyon, Bercy, Austerlitz et Tolbiac : **le quartier des Deux Rives** (100 000 emplois, 4<sup>e</sup> quartier d'affaires parisien).



**Les premiers ateliers de définition de synergies** entre acteurs économiques ont été lancés et ont donné naissance à **6 groupes de travail thématiques** pour leur mise en œuvre.

Une plateforme dématérialisée du projet complète la démarche. Elle a vocation à fédérer une communauté plus large d'acteurs et à permettre le lancement d'initiatives spontanées. Une identité visuelle pour le projet (ci-contre) a été créée.



## ACTION 12 RÉSEAU: CRÉER UNE PLATEFORME EN LIGNE D'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### PILOTE

Métropole  
du Grand Paris

#### Niveau d'avancement



Amorçage Développement Finalisation

**6<sup>E</sup> PLATEFORME**  
de l'écosystème Web  
international de l'EC

**OBJECTIF : intégrer la thématique économie circulaire aux outils web municipaux (cible grand public) et créer une plateforme dédiée sur un périmètre métropolitain pour les professionnels.**

**La plateforme numérique collaborative du territoire métropolitain est lancée [www.grandpariscirculaire.org](http://www.grandpariscirculaire.org).** Créée par la Métropole du Grand Paris, le CIRIDD et l'INEC, elle est reliée à l'écosystème international des plateformes au service l'économie circulaire.

Ce portail territorial rassemble les initiatives, les acteurs, les connaissances, les outils, les actualités et les événements de l'économie circulaire du Grand Paris.





## **ACTION 13** ACHATS DURABLES: AUGMENTER LA PART DES PRODUITS ÉCO-CONÇUS DANS LES ACHATS PUBLICS ET DÉVELOPPER UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ DANS LES MARCHÉS PUBLICS

### **PILOTE**

Direction des Finances et des Achats

### Niveau d'avancement



Amorçage Développement **Finalisation**

**61 % DES MARCHÉS** passés par la DFA comportent une clause et/ou un critère à caractère environnemental

**OBJECTIF : intégrer systématiquement dans les stratégies d'achat les réflexions tendant à renforcer l'économie circulaire, la connaissance et le suivi des offres existantes.**

La DFA prend désormais systématiquement en compte la dimension économie circulaire lors de l'élaboration des stratégies achat. En 2017, **39,4 % des marchés passés par la DFA comportent une dimension économie circulaire.**

Dans un même temps, la DFA poursuit la veille sur le milieu des fournisseurs en matière d'économie circulaire.

La DFA a participé aux opérations de rénovation de la Maison des Canaux et a organisé dans ce cadre une réunion d'information fournisseurs.



## **ACTION 14** HABILLEMENT: RÉFORME DE L'HABILLEMENT DES AGENTS DE LA VILLE, ALLONGER LA DURÉE D'USAGE ET VALORISER LES VÊTEMENTS PROFESSIONNELS EN FIN DE VIE

### **PILOTE**

Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports

### Niveau d'avancement



Amorçage Développement **Finalisation**

**4,5 TONNES** de vêtements professionnels collectés

**OBJECTIF : mettre en place la collecte des vêtements professionnels et équipements de protection individuels usagés et créer des retoucheries.**

**Une première collecte a été lancée en octobre 2017 sur 88 lieux** et a duré près de deux mois. Elle s'inscrit dans le cadre du projet FRIVEP (Filière de Recyclage Industriel des Vêtements Professionnels) conduit par l'association Orée.

La Poste, la SNCF, le Ministère de l'Intérieur participent à ce projet et mènent conjointement une collecte.

L'objectif est de centraliser les gisements sur une plateforme de tri unique, puis de les recycler. Grâce aux volumes importants ainsi générés, il est possible de tester la faisabilité technique et financière d'une filière industrielle de recyclage de ce type de vêtements. Pour la collecte, une campagne de sensibilisation et d'information a été déployée. Les TAM (Transports Automobiles Municipaux) sont mobilisés pour l'organisation logistique.



## ACTION 15 CONSOMMATION RESPONSABLE: PROMOUVOIR LA CONSOMMATION CIRCULAIRE À PARIS

### PILOTE

Direction  
de l'Attractivité  
et de l'Emploi

### Niveau d'avancement



**97**  
**INITIATIVES**  
dédiées à la  
consommation  
responsable  
soutenues depuis  
2014

**OBJECTIF : inciter et accompagner la création d'une offre alternative, plus solidaire et durable, en lien avec l'alimentation et les commerces.**

En 2016 et 2017, **deux appels à projets sur la lutte contre le gaspillage alimentaire** ont permis d'aider à la réalisation de travaux ou d'équiper en matériel 41 structures.

**4 commerces responsables** ont ouvert en 2017 avec le soutien de la Ville : une coopérative de consommateurs (18<sup>e</sup>) et des structures d'utilité sociale ou d'insertion vendant des produits issus de l'agriculture locale et durable (10<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>).

La Ville de Paris a soutenu l'organisation d'un **marché de Noël responsable et solidaire** en 2017, qui s'est tenu à la Maison des Canaux, invitant des acteurs locaux de la consommation responsable.

En 2017 et 2018, **deux appels à projets « Solidarité Paris-Campagne »** ont permis de soutenir 18 structures de l'ESS pour la mise en œuvre de projets concourant à établir une solidarité entre Paris et les territoires ruraux voisins.